



# Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

**8206<sup>e</sup>** séance

Vendredi 16 mars 2018, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Van Oosterom . . . . .	(Pays-Bas)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de) . . . . .	M. Inchauste Jordán
	Chine . . . . .	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire . . . . .	M. Tanoh-Boutchoue
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Miller
	Éthiopie . . . . .	M <sup>me</sup> Guadey
	Fédération de Russie . . . . .	M. Nebenzia
	France . . . . .	M. Delattre
	Guinée équatoriale . . . . .	M. Esono Mbengono
	Kazakhstan . . . . .	M. Umarov
	Koweït . . . . .	M. Alotaibi
	Pérou . . . . .	M. Tenya
	Pologne . . . . .	M <sup>me</sup> Wronecka
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M. Allen
	Suède . . . . .	M. Skoog

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 10.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Staffan de Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, à participer à la présente séance.

M. De Mistura participe à la présente séance par visioconférence depuis Bruxelles.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Rappelant la dernière note 507 du Conseil de sécurité sur ses méthodes de travail (S/2017/507), j'encourage tous les participants, aussi bien membres que non-membres du Conseil, à faire leurs déclarations en cinq minutes ou moins. La note 507 encourage également chaque orateur faisant un exposé à être bref et à se concentrer sur l'essentiel, mais aussi à limiter ses observations initiales à 15 minutes ou moins.

Je donne maintenant la parole à M. De Mistura.

**M. De Mistura** (*parle en anglais*) : Nous sommes constamment, 24 heures sur 24, en contact avec le Secrétaire général, mes collègues sur le terrain et tous les acteurs qui ont de l'influence car, comme le sait le Conseil de sécurité, de nombreux événements, dont certains sont profondément inquiétants, se sont produits au cours des derniers jours.

Le 7 mars, dans le cadre de consultations, j'ai informé les membres du Conseil de l'état de l'application de la résolution 2401 (2018). Je leur avais alors dit que le cessez-le-feu n'était pas viable et que l'accès humanitaire était insuffisant. Le 12 mars, le Secrétaire général en personne a présenté au Conseil un exposé sur l'application de la résolution 2401 (2018) et sur les efforts que déploie l'ONU pour créer des conditions favorables en recourant à ses bons offices ou à ceux des membres de son équipe, y compris nous (voir S/PV.8201). Le Secrétaire général a également souligné qu'il incombait à toutes les parties et à tous ceux qui ont de l'influence au Conseil, dans le cadre du processus d'Astana et au sein de la structure plus vaste du Groupe international de soutien pour la Syrie de donner suite sans retard à cette résolution sur l'ensemble du territoire syrien.

Je vais faire le point sur les faits survenus depuis lors - depuis que le Secrétaire général a présenté un rapport très détaillé - et le jour même du triste anniversaire du début du conflit, qui est entré dans sa huitième année hier. Le point cardinal de tous les efforts que nous déployons dans le contexte de ce terrible conflit - et je sais que le Conseil est du même avis - a été, est et doit rester l'intérêt que nous portons aux Syriens, où qu'ils se trouvent, qui nous disent en avoir assez du conflit et de la manière dont les civils sont pris au piège des combats. Cet objectif est notre boussole. Ainsi, tout ce que nous faisons et suggérons ces jours-ci, notamment le rôle d'intermédiaire que nous jouons actuellement, est basé sur les besoins urgents des citoyens ordinaires - les femmes, les enfants et les hommes.

Depuis l'exposé présenté par le Secrétaire général, des rencontres ont eu lieu ces derniers jours entre la Fédération de Russie et Jeïch el-Islam à la périphérie de Douma, qui est la plus septentrionale des trois enclaves contrôlées par l'opposition dans la Ghouta orientale. Le résultat de ces échanges est un cessez-le-feu ténu et fragile entre le Gouvernement, l'armée russe et les forces de Jeïch el-Islam, qui tient pour l'essentiel et qui est entré dans son sixième jour. Nous espérons qu'il continuera de tenir, quelles que soient les relations entre les forces gouvernementales et les forces de Jeïch el-Islam dans d'autres zones situées à l'extérieur de Douma, notamment le village de Reihan. En d'autres termes, les pourparlers, le dialogue et le cessez-le-feu avec Jeïch el-Islam sont en vigueur à Douma mais pas au-delà.

Cependant, ceci ne représente qu'une partie de la Ghouta orientale. Par exemple, le cessez-le-feu n'est pas appliqué dans le reste de la Ghouta orientale ou ailleurs, et il est extrêmement fragile. Je crois comprendre qu'en ce moment même des réunions très délicates sont en cours en ce qui concerne le suivi de l'application de l'arrangement relatif à Douma. Nous ne pouvons donc qu'espérer que le cessez-le-feu tienne, car ce serait au moins une bonne nouvelle au milieu d'un océan de très mauvaises nouvelles.

L'ONU propose ses bons offices, mais les efforts pour faciliter des contacts véritables entre la Fédération de Russie et Feïlaq el-Rahman ou Ahrar el-Cham n'ont pas encore abouti. Ce sont les forces dominantes dans les deux autres enclaves situées dans la Ghouta orientale, notamment à Harasta et autour de Kafr Batna, à Ayn Tarma, Arbin, Zamalka et Jobar, respectivement.

Dans ces deux autres zones, nous n'avons pas observé de cessez-le-feu digne de ce nom. Au contraire, les forces gouvernementales et leurs alliés mènent une escalade concertée contre ces deux enclaves par des offensives terrestres rapides, qui s'accompagnent de bombardements et de frappes aériennes. Nous venons de recevoir des informations selon lesquelles un marché a été touché à Kafr Batna. Bien sûr, il nous faut vérifier ces informations, qui viennent de nous être communiquées.

Encore une fois, le nombre de victimes civiles est malheureusement élevé. D'autre part, les tirs d'obus depuis ces zones de la Ghouta orientale et visant des zones civiles à Damas se poursuivent. Des habitants de la Ghouta orientale demandent également à l'ONU, au Conseil et aux États Membres qui ont de l'influence de faire pression sur les groupes d'opposition armés pour qu'ils laissent partir les civils et de faire pression sur toutes les parties pour qu'elles instaurent un cessez-le-feu et protègent tous ceux qui ne veulent pas partir mais préfèrent rester. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'un trop grand nombre de civils souffrent et qu'ils sont trop nombreux à avoir péri dans cette région.

Je tiens à souligner en premier lieu qu'il pourrait en être autrement. Les négociations qui se sont déroulées à Douma ces derniers jours montrent qu'il existe un moyen de créer des conditions propices à l'application de la résolution 2401 (2018). Comme elle l'a fait jusqu'à présent, l'ONU se tient donc prête à offrir ses bons offices à toutes les parties afin de faciliter les échanges de cette nature et de contribuer concrètement à la mise en œuvre de la résolution 2401 (2018) dans toutes les zones de la Ghouta orientale. L'ONU n'est pas prête à faciliter les ultimatums d'une quelconque partie. Elle n'est prête à faciliter que la discussion, un cessez-le-feu et les évacuations. Dans l'intervalle, la violence s'est intensifiée dans de nombreuses autres régions syriennes où il n'existe aucun cessez-le-feu. À Afrin, le Gouvernement turc et ses alliés armés continuent de gagner rapidement du terrain. Nous avons également reçu des informations faisant état de bombardements dans les deux villages assiégés de Fouaa et Kafraya, qui sont depuis longtemps tenus par l'opposition. Il y a également eu des frappes aériennes à Edleb, ainsi qu'une nouvelle offensive de l'opposition armée à Hama. Des affrontements et des frappes aériennes ont aussi touché Deraa, dans le sud de la Syrie.

L'heure est censée être à la désescalade, mais le Conseil de sécurité va devoir me convaincre qu'une désescalade est effectivement en cours. Sur les cartes,

c'est le contraire que nous constatons, autrement dit l'escalade de la violence. Je tiens à souligner de nouveau que la résolution 2401 (2018) ne peut pas être appliquée par petits bouts. Ce n'est pas un menu à la carte. Elle s'applique à tous en Syrie, à l'exception des groupes terroristes qui ont été désignés comme tels par le Conseil. Je voudrais également rappeler les paroles du Secrétaire général, qui a déclaré que même les efforts visant à lutter contre les groupes désignés comme terroristes par le Conseil n'annulent pas les obligations qui découlent du droit international.

Je suis certain que les membres du Conseil auront l'occasion d'entendre un exposé de M. Mark Lowcock. Entretemps, puisque j'ai la possibilité d'informer le Conseil aujourd'hui, qu'il me soit permis de fournir une première série d'éléments concernant la situation humanitaire. Le 13 mars, l'ONU a observé l'évacuation de 147 civils, dont 10 cas médicaux critiques – enfin. Il s'agissait pour la plupart de femmes et d'enfants de Douma qui ont redirigés vers le centre d'hébergement de Dweir dans la province de Rif-Damas. À l'issue des discussions et réunions ayant eu lieu entre l'armée russe et l'Armée de l'islam, sous l'égide de l'ONU le 15 mars, nos collègues du système des Nations Unies ont également pu acheminer à Douma un convoi d'aide alimentaire destiné à 26 100 personnes dans le besoin. De nouvelles évacuations sanitaires ont également eu lieu.

L'honnêteté nous ordonne de reconnaître que ces efforts positifs, certes bienvenus dans l'ensemble, auraient dû intervenir depuis longtemps et restent limités. Les civils ont besoin de beaucoup plus, notamment des fournitures médicales et sanitaires, ainsi que le rétablissement de l'accès à l'eau et au commerce et de leur liberté de circulation. Les membres du Conseil ont sans doute pris connaissance du rapport dans lequel M. Peter Maurer, qui a rencontré plusieurs habitants de la Ghouta orientale, indiquait qu'ils ne demandaient que de l'eau. Ils ont simplement besoin d'eau. Nos collègues humanitaires qui sont entrés dans ces zones ont dit avoir vu la faim, le dénuement extrême, la pauvreté, des visages hagards et partout le désespoir. Même pour des gens expérimentés tels que mes collègues dans l'humanitaire, il s'agit d'une situation intenable, où des populations sont au bord du gouffre à quelques kilomètres – 20 minutes en voiture – de Damas. Je tiens à être clair, cela ne concerne que Douma – une zone qui a connu quelques jours de cessez-le-feu et une évolution positive de l'accès humanitaire. Peut-on imaginer l'état de la situation ailleurs? En d'autres termes, dans les

deux autres enclaves de la Ghouta orientale, plus au sud, nous n'avons constaté, dans la pratique, aucun cessez-le-feu et, pour reprendre les termes du Secrétaire général, ces communautés continuent de vivre un enfer sur terre.

Des dizaines de personnes ont été tuées et les blessés abandonnés à leur sort parce que les travailleurs sanitaires ne pouvaient pas les atteindre en raison des frappes aériennes incessantes. Nous avons eu vent de nouvelles allégations selon lesquelles des armes incendiaires auraient été utilisées dans diverses zones urbaines et des installations médicales prises pour cible depuis le 12 mars, ainsi que de nouvelles allégations troublantes d'emploi de gaz de chlore dans ces zones. Comme l'a affirmé le Secrétaire général, nous ne pouvons vérifier ces allégations de manière indépendante mais cela ne veut pas dire que nous pouvons ou devons les ignorer. Nous avons également reçu des informations signalant des milliers de personnes déplacées, certaines se dirigeant vers le centre de la Ghouta orientale et de nombreuses autres s'en éloignant en masse, par grands groupes, en raison de la progression du Gouvernement syrien à Hama, Noria et Saqba.

Des évacuations qui n'ont pas été observées par l'ONU ont également été signalées, notamment depuis Misraba et d'autres zones. L'ONU n'était pas présente pour observer ces évacuations et n'est pas en mesure d'en connaître le nombre exact. Nous insistons auprès des parties sur le fait que toutes les évacuations doivent se dérouler conformément aux plus hautes exigences de protection en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Que les civils choisissent de rester ou de partir, ils doivent être protégés contre les attaques et avoir accès à l'essentiel pour survivre. Ils doivent être maintenus en sécurité et pouvoir se rendre volontairement dans l'endroit de leur choix. L'ONU est prête à apporter son assistance aux personnes dans le besoin – celles qui choisissent de rester comme celles qui veulent partir.

Nous sommes extrêmement préoccupés, également, par le sort des civils dans toute la Syrie. Parmi eux, il y a les déplacés, ainsi que les quelque 3 millions de personnes vivant dans des zones assiégées et difficiles d'accès et toutes celles qui sont prises au piège de l'intensification des combats à Edleb, Hama, Alep et Deraa. La résolution 2401 (2018) demande à toutes les parties de lever immédiatement le siège des zones peuplées. À ce jour, cela ne s'est pas produit. D'après mes collègues, la situation à Afrin est particulièrement inquiétante. Nous avons reçu des informations faisant

état de dizaines de milliers de personnes déplacées dans Afrin ainsi que vers Tel Rifaat, toute proche, et les villages environnants de Kfar Noubl et Zahra, ou d'autres zones de la province d'Alep.

L'ONU a également été informée qu'il y aurait apparemment des victimes civiles et que nombre des civils qui cherchent en masse à quitter la ville voient leur liberté de circulation restreinte. Je demande instamment à toutes les parties de faire en sorte que les civils qui veulent quitter Afrin puissent passer en toute sécurité. On nous a signalé que depuis le 6 mars, les habitants d'Afrin souffrent de graves pénuries d'eau, après que la source d'eau de la ville a été endommagée par les combats.

Je voudrais aborder une question d'une importance singulière qui a été révélée dans un récent rapport. Les femmes syriennes sont confrontées à des menaces particulières, notamment lorsqu'elles sont évacuées après la levée d'un siège ou la fin d'une bataille. Parmi ces menaces, il y a les violences sexuelles et sexistes généralisées, lesquelles ont été largement documentées et dénoncées par les groupes de femmes. La protection et les besoins des femmes doivent être au cœur de notre intervention.

En ce qui concerne une question humanitaire distincte, le 14 mars, mon équipe technique a participé à la première réunion du Groupe de travail sur les détenus et les disparus qui a eu lieu à Astana. Nous avons pressé les pays garants du processus d'Astana, durant cette réunion et même avant, de progresser sur cette question cruciale, qui est une des principales raisons de notre participation aux réunions d'Astana. C'est un sujet qui est au centre de nos préoccupations. Nous avons proposé d'accueillir un secrétariat permanent afin que les informations concernant les détenus puissent être distribuées à toutes les réunions du Groupe de travail. Pour l'instant, les garants ont simplement accepté d'examiner notre proposition de secrétariat permanent à Genève pour surveiller la question des détenus, mais aucune décision définitive n'a été prise. Nous allons intensifier nos échanges avec eux et avec les parties afin d'accélérer les travaux sur cette question humanitaire importante voire, pour parler franchement, fondamentale. Nous ne devons pas oublier que la question des détenus et des personnes disparues a été soulevée pour la première fois à Astana il y a un an et que, malheureusement, aucun progrès concret n'a été fait jusqu'à présent. Nous le devons aux familles syriennes,

de part et d'autre, qui attendent, depuis longtemps, de savoir ce qu'il est advenu de leurs proches.

Bien qu'à l'évidence la logique de guerre persiste toujours, et même si la résolution 2401 (2018) n'est pas appliquée comme elle le devrait, nous refusons absolument, comme l'a affirmé le Secrétaire général, d'abandonner l'espoir de voir la Syrie renaître de ses cendres. Le peuple syrien mérite d'être aidé. Le peuple syrien est un peuple fier. C'est un peuple qui aime son pays. Nous devons l'aider à normaliser la situation dans son pays. Là aussi, c'est en pensant au peuple syrien et à ses aspirations légitimes s'agissant de l'avenir à long terme de son pays que nous poursuivons nos efforts politiques – en dépit ce que nous voyons sur le terrain – en vue de parvenir à un règlement durable du conflit. Et là aussi, il faut écouter les femmes, qui, dans toute la Syrie, expriment leur vœu de jouer un rôle important – tout comme nous le faisons avec notre société civile – dans la prochaine phase du processus politique.

Par conséquent, mon équipe et moi-même avons poursuivi des consultations vastes et intenses, sur le plan politique, sur la mise en place de la commission constitutionnelle à Genève, en vue de promouvoir la mise en œuvre intégrale et pleine de la résolution 2254 (2015) dans le cadre du processus politique facilité par l'ONU à Genève. À cette fin, nous voudrions tirer parti de l'élan imprimé par la Déclaration finale de Sotchi, qui insiste sur la mise en place d'une commission constitutionnelle à Genève avec le concours de l'ONU. Par conséquent, nous prenons note de la déclaration publiée – aujourd'hui, je pense – par les garants du processus d'Astana lors de leur réunion ministérielle, dans laquelle ils ont réaffirmé

« les conclusions du Congrès de Sotchi, notamment pour ce qui est de mettre en place la commission constitutionnel et de faciliter le démarrage de ses travaux à Genève avec le concours de l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Syrie, dans les meilleurs délais. »

Cependant, je dois être franc. Je dois indiquer qu'à ce stade – plus d'un mois et deux semaines après la tenue du Congrès pour le dialogue national syrien à Sotchi, – nous n'avons pas encore reçu des trois garants toutes les propositions concernant la liste de candidats en vue de la constitution d'une commission constitutionnelle, tel qu'annoncé à Sotchi. J'ai l'intention, en étroite consultation avec toutes les parties concernées, d'examiner attentivement cette liste dès que nous la recevrons, ainsi que d'autres propositions, tel que requis, et conformément à la résolution 2254 (2015),

pour faciliter la mise en place de la commission constitutionnelle. Je dois également signaler, encore une fois, qu'il reste encore beaucoup à faire s'agissant de la volonté du Gouvernement syrien de participer au processus de mise en œuvre de la Déclaration finale de Sotchi et de mettre en place une commission constitutionnelle à Genève. Ces dernières semaines, j'ai insisté à maintes reprises sur cet aspect auprès des garants concernés, tout en continuant d'indiquer clairement que l'ONU était prête à coopérer avec le Gouvernement syrien s'agissant de cette question. Il est impératif que le Gouvernement syrien prenne part à ce processus. Il faut que toutes les parties syriennes, sans exception, y participent.

En attendant, nous avons pris l'initiative en faisant des propositions innovantes sur les voies et moyens d'accélérer le processus de mise en place de cette commission constitutionnelle. Nous sommes toujours en train d'examiner différentes options quant aux moyens de faire avancer les discussions sur les quatre volets du processus politique à Genève. En particulier, il est évident qu'il faut intensifier les discussions, avec plus de sérieux, avec le Gouvernement, l'opposition et tous les acteurs syriens et internationaux sur ce qu'il faut faire pour créer un environnement sûr, calme et neutre, en application de la résolution 2254 (2015), qui permettrait raisonnablement de lancer un processus constitutionnel et d'organiser des élections présidentielle et parlementaires sous la supervision de l'ONU, conformément à une nouvelle constitution. Nous restons déterminés à associer toutes les parties à ce processus.

Comme je l'ai dit il y a un mois dans mon dernier exposé (voir S/PV.8181), le conflit déborde de plus en plus des frontières de la Syrie, ou du moins il existe un risque que cela arrive. Ce mois-ci, il y a eu d'autres incidents relatifs à des affrontements internationaux potentiels ou avérés en Syrie que nous ne pouvons pas vérifier de manière indépendante, mais qui nous préoccupent. C'est précisément pour cette raison qu'il faut agir d'urgence sur le front politique. Il faut que les Syriens puissent voir que le processus politique avance.

Lundi, j'assisterai à une réunion des Ministres des affaires étrangères de l'Union européenne, ici à Bruxelles. Je devrais être de retour à Genève mardi. J'assisterai à cette réunion à l'invitation de la Haute Représentante, M<sup>me</sup> Mogherini, dans le cadre des préparatifs de l'Union européenne et de l'ONU en vue de la conférence ministérielle conjointe qui doit se tenir à Bruxelles à la fin du mois d'avril. J'espère

que cette conférence sera une occasion importante de promouvoir l'appui international en faveur du peuple syrien grâce à des engagements humanitaires. J'espère également que cette réunion, qui rassemblera de nombreux Ministres des affaires étrangères, permettra de revitaliser les efforts collectifs déployés par la communauté internationale en faveur d'une paix durable grâce au processus de paix facilité par l'ONU à Genève, dans le cadre de la résolution 2254 (2015) et d'autres résolutions pertinentes.

Pour terminer, je voudrais appeler à la prudence. Force est de reconnaître que nous sommes témoins d'évolutions très graves sur le terrain. Il faut agir face à ces événements, et le monde suit la situation avec inquiétude. Je reste préoccupé par le rythme lent et les effets relativement négligeables des progrès réalisés jusqu'à présent s'agissant des questions concrètes que nous avons essayé de promouvoir – la résolution 2401 (2018), les détenus et une commission constitutionnelle –. La désescalade doit prévaloir sur la tendance nette à l'escalade que nous observons en ce moment. Je continuerai, en faisant preuve d'innovation et de détermination, de m'employer à faciliter le processus politique dans son ensemble. Comme le Secrétaire général l'a déclaré lundi, le but ultime est d'aider les Syriens et de voir

« une Syrie unie et démocratique qui sera capable d'éviter la fragmentation et le sectarisme et dont la souveraineté et l'intégrité territoriale seront respectées, dont le peuple pourra décider librement de son avenir et choisir ses dirigeants politiques. » (S/PV.8201, p.6).

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. De Mistura de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

**M. Tenya** (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de cette séance d'information et nous remercions M. De Mistura de son exposé. Nous tenons à lui exprimer notre gratitude pour les efforts inlassables et considérables qu'il déploie.

Nous convenons du fait que la persistance du conflit et la situation humanitaire déplorable en Syrie sapent les perspectives de réaliser des progrès sur le plan politique. Les violations, en toute impunité, du droit international, du droit humanitaire international et des résolutions du Conseil portent atteinte à la confiance nécessaire pour instaurer une paix durable.

Tout en exprimant notre profonde tristesse et notre solidarité avec les victimes, nous voudrions également exprimer notre inquiétude quant aux incidences du conflit syrien sur la stabilité régionale, la crédibilité du Conseil de sécurité et le fonctionnement d'un système international fondé sur des règles.

Plus précisément, la communauté internationale attend un cessez-le-feu immédiat sur l'ensemble du territoire syrien, un accès sans entrave à l'aide humanitaire, lequel est indispensable, la conclusion d'un accord politique permettant d'instaurer une paix durable en Syrie et l'application du principe de responsabilité pour les crimes odieux qui ont été commis, y compris l'utilisation d'armes chimiques. Nous ne voulons plus d'excuses ni de retards. Le cessez-le-feu humanitaire prévu par la résolution 2401 (2018) doit être mis en œuvre immédiatement dans la Ghouta orientale, à Edleb, à Afrin, à Raqqa, à Roukban et sur l'ensemble du territoire syrien.

Toutes les parties doivent s'engager en faveur d'un règlement pacifique du conflit, conformément à la résolution 2254 (2015) et au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe). Cela implique la participation constructive du Gouvernement et des groupes de l'opposition syriens dans la mise en place d'un comité constitutionnel, conformément à ce qui a été convenu à Sotchi. Nous pensons que l'élaboration d'une nouvelle constitution est nécessaire pour jeter les bases politiques et institutionnelles d'une paix durable en Syrie.

Le Gouvernement syrien et tous les acteurs dans ce conflit doivent être à la hauteur de la gravité de la situation, prévenir de nouvelles détériorations et escalades et s'acquitter de leurs obligations et de leurs responsabilités. Les garants d'Astana doivent eux aussi être à la hauteur de la responsabilité particulière que leur influence et leur implication sur le terrain leur confèrent. La réunion d'Astana qui s'est tenue hier et celle qui est prévue au début du mois d'avril à Istanbul doivent aboutir à des résultats concrets, notamment des progrès sur les questions sensibles des prisonniers et des disparus.

Le Pérou considère que sa propre responsabilité, en tant que membre du Conseil, face à la situation humanitaire dramatique en Syrie consiste notamment à exiger que toutes les parties impliquées dans le conflit, en particulier celles qui ont le plus d'influence sur le terrain, respectent le droit international et le droit international humanitaire. Le Pérou donne la priorité à la protection des civils, en particulier des femmes et des enfants, et souligne qu'il importe que le Conseil reste uni autour de

cette question et de tous les conflits et crises humanitaires là où ils se produisent.

Pour terminer, nous tenons à exprimer notre appui aux efforts déployés par M. de Mistura pour promouvoir le dialogue entre les groupes syriens de l'opposition, qui se sont déclarés disposés à respecter le cessez-le-feu et à expulser les terroristes de la Ghouta orientale, et aux autres parties au conflit syrien.

**M. Esono Mbengono** (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous apprécions l'initiative de convoquer cette séance consacrée à la situation critique sur le terrain, et nous tenons également à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. De Mistura, de son exposé instructif.

Alors que nous continuons de tenter de trouver une solution à la situation humanitaire dramatique que connaît l'ensemble du pays, il est tout aussi important de poursuivre les efforts politiques, convaincus que nous sommes tous qu'il n'y a pas de solution militaire au problème syrien. La communauté internationale doit continuer d'appuyer et de renforcer les négociations intersyriennes, en faisant comprendre à toutes les parties que ce n'est qu'en s'asseyant à la table de négociations et en engageant un dialogue franc, direct et inclusif qu'il sera possible de trouver une solution qui réponde aux inquiétudes de tous. Dans ce processus, nous comprenons que la souveraineté et l'unité de la Syrie doivent être respectées.

L'ONU bénéficie de notre appui dans sa mission médiatrice visant à trouver une solution politique au problème syrien, en mettant en œuvre la résolution 2254 (2015). Il est impératif de reprendre les négociations à Genève, et nous pensons que toutes les initiatives de paix, comme celle d'Astana et le Congrès pour le dialogue national syrien de Sotchi, doivent aboutir à la reprise des négociations de Genève. L'objectif ultime doit être le bien-être du peuple syrien. Il est difficile de consolider un processus politique en Syrie sans éradiquer le terrorisme. La communauté internationale doit également faire preuve d'une unité solide, en joignant ses efforts et en suivant les mêmes critères pour lutter contre les diverses organisations terroristes actives en Syrie.

**M. Umarov** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial, M. De Mistura, de nous avoir tenus au courant de l'évolution de la situation.

La situation humanitaire en Syrie reste désastreuse. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par

l'ONU à toutes les parties pour qu'elles facilitent un cessez-le-feu et un accès durable, sans conditions et sans entraves à toutes les personnes dans le besoin dans tout le pays, conformément à la résolution 2401 (2018). Il est également crucial de prendre les mesures nécessaires pour protéger les civils et les infrastructures civiles, notamment les écoles et les installations médicales, tel que l'exigent le droit international et les normes en matière de droits de l'homme.

Comme les membres du Conseil de sécurité le savent, les États garants de l'accord sur la cessation des hostilités ont adopté une déclaration conjointe sur le règlement du conflit et son orientation future lors de la réunion des Ministres des affaires étrangères, qui a eu lieu le 16 mars à Astana. Le Kazakhstan reste déterminé à instaurer la paix en Syrie. La situation n'est pas simple, mais nous ne pouvons pas abandonner. Le Kazakhstan a adopté les positions suivantes.

Premièrement, nous ne croyons pas en une solution militaire, car elle ne ferait qu'aggraver une situation déjà difficile. Nous avons besoin de compromis sérieux de la part de chaque partie. Tout conflit, même le plus grave, prend fin au moyen de négociations, et nous devons nous efforcer d'atteindre l'objectif d'instaurer la paix en Syrie. Nous connaissons plusieurs cas dans nombre de pays où les parties au conflit se sont réunies, malgré des négociations difficiles, pour trouver une prospérité commune pour leurs peuples.

Deuxièmement, le Kazakhstan appelle le Gouvernement et les partis d'opposition syriens à engager immédiatement des pourparlers sérieux sur l'ensemble des questions. Astana n'anticipe aucun miracle politique ou international, mais considère qu'une approche collective et pragmatique serait très prometteuse. Le Kazakhstan, pour sa part, est profondément déterminé à mettre fin à ces souffrances intenses qui durent depuis huit longues années.

Nous savons tous aujourd'hui que la Syrie doit relever un défi de taille qui ne doit pas nous mener à l'impasse mais offrir de nouvelles occasions d'ouvrir la voie à un règlement politique pacifique et durable de cette crise. Nous espérons que la neuvième série de pourparlers prévue en mai prochain à Astana sera l'occasion de mettre fin à la guerre. À cet égard, nous presserons les garants et les parties syriennes de surmonter leurs divergences vues par le dialogue et de conclure un accord final portant sur chaque volet de la question.

**M. Tanoh-Boutchoue** (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire remercie M. De Mistura, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, pour son exposé sur les derniers développements du processus politique et sur la situation dans ce pays, et pour ses efforts dans la recherche d'une solution à la crise en cours.

La délégation ivoirienne reste préoccupée par la recrudescence des combats qui, chaque jour, nous éloignent un peu plus de la perspective d'un règlement pacifique par la voie de la négociation politique. En dépit des efforts de la communauté internationale visant à instaurer un cessez-le feu, nous continuons d'assister à des attaques et à des bombardements indiscriminés dans la Ghouta orientale et sur d'autres régions du territoire, causant ainsi un grand nombre de victimes parmi les civils et la destruction d'infrastructures importantes.

C'est pourquoi mon pays appelle de nouveau à une cessation immédiate des combats et voudrait exhorter la communauté internationale à travailler de concert à la mise en œuvre effective de la résolution 2401 (2018). Cette résolution, adoptée à l'unanimité par le Conseil, appelle à l'instauration d'une trêve humanitaire d'au moins 30 jours afin de permettre un accès sûr, durable et sans entraves des convois humanitaires, pour l'acheminement de provisions essentielles aux populations de la Ghouta orientale et des autres régions de la Syrie. Cet arrêt momentané des hostilités, s'il venait à être réalisé, pourrait non seulement permettre de soulager des millions de personnes dans la détresse et la désolation, mais également permettre la reprise des pourparlers politiques, dans la paix, entre les parties syriennes. La Côte d'Ivoire espère, à cet effet, que la rencontre d'Astana permettra d'aboutir à un cessez-le-feu durable, d'améliorer la situation humanitaire et de créer les conditions pour faire avancer le processus politique.

Mon pays salue toutes les initiatives visant à relancer le dialogue inter-syrien et encourage M. De Mistura à continuer d'entreprendre, dans le cadre du processus de Genève, les démarches nécessaires à la mise en place du comité chargé de rédiger le projet de la nouvelle constitution de la Syrie, tel qu'il a été décidé à la réunion de Sotchi, en Fédération de Russie.

Pour terminer, ma délégation exhorte les parties syriennes à privilégier la voie du dialogue, la seule susceptible de faire progresser le processus politique en vue d'une sortie de crise définitive, conformément à la feuille de route de la résolution 2254 (2015). Telle est la profonde conviction de la Côte d'Ivoire, et ce, dans l'intérêt du peuple syrien.

**M. Inchauste Jordán** (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions de son exposé l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie, M. Staffan de Mistura, à qui nous renouvelons notre soutien dans le cadre de sa mission.

Comme par le passé, ma délégation tient à exprimer son appui aux diverses réunions tenues dans différents contextes et à différents niveaux, qui ont permis la création de zones de désescalade, la cessation des hostilités et l'accès humanitaire. Dans le même temps, nous restons préoccupés par l'urgente nécessité d'avancer sur la voie d'un processus politique qui permette de régler le conflit en Syrie afin que la population puisse retrouver la paix.

C'est pourquoi nous avons, une fois de plus, souligné les engagements pris lors du Congrès pour le dialogue national syrien, tenu le 30 janvier dernier à Sotchi. Ce congrès vise à renforcer le processus politique piloté par l'ONU en application de la résolution 2254 (2015), notamment grâce à la rédaction d'une nouvelle constitution par un comité constitutionnel, lequel, à notre avis, doit être représentatif et neutre. Nous insistons, en particulier, sur le fait que le mandat, les termes de référence, les pouvoirs, les règles de procédure et les critères de sélection des membres de ce comité doivent être convenus dans le cadre des pourparlers menés sous l'égide de l'ONU à Genève.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes fermement convaincus que les principes convenus au Congrès de Sotchi permettront aux parties de s'engager fermement en faveur de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à leur droit de choisir leur propre système politique, économique et social, sans pression ni ingérence étrangère. Nous ne doutons pas que le processus politique reprendra à l'issue de ces dialogues.

Toutefois, malgré les avancées dans le domaine politique, nous restons très préoccupés par la situation critique que connaît le peuple syrien. À cet égard, nous nous félicitons de la tenue de la réunion d'Astana et des résultats obtenus, et nous espérons que ces accords politiques se concrétiseront sur le terrain. Nous souhaitons également plein succès au sommet qui doit se tenir prochainement entre les plus hauts représentants de la Turquie, de l'Iran et de la Russie. Nous espérons qu'il permettra de réaffirmer les accords d'Astana et les zones de désescalade afin de réduire la violence et de répondre aux préoccupations des familles des détenus, des personnes enlevées et des disparus.

Une fois encore, le défi pour le Conseil est de rester uni et d'appeler les parties concernées à joindre leurs forces et à maintenir l'élan imprimé dans le cadre des pourparlers d'Astana et du processus politique de Sotchi, entre autres, dont les résultats, nous le redisons, visent à renforcer le processus politique de Genève. Nous espérons que ces espaces de dialogue permettront de trouver des points de convergence et de consensus afin de réduire la violence et de permettre l'accès humanitaire qui est si fondamental, non seulement pour assurer le retour sûr et digne des réfugiés et des personnes déplacées, mais aussi pour rétablir une paix durable en Syrie. À cette fin, il est indispensable que les parties démontrent leur volonté de parvenir à un règlement de ce conflit qui dure depuis plus de huit ans.

Nous appelons une fois encore toutes les parties concernées à mettre effectivement en œuvre la résolution 2401 (2018) sur tout le territoire syrien, afin d'assurer un accès humanitaire sans restriction et de permettre les évacuations médicales urgentes. Nous rejetons toute tentative de fragmentation ou de sectarisme en Syrie et considérons que c'est au peuple syrien qu'il incombe de décider librement de son avenir et de sa direction politique dans le cadre de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. En ce sens, nous réaffirmons que la seule possibilité de régler ce conflit passe par un processus politique sans exclusive, négocié et concerté, dirigé par et pour le peuple syrien, qui permette à tous les acteurs de parvenir à un règlement pacifique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République arabe syrienne à participer à la présente séance.

Je rappelle à tous les orateurs qu'ils doivent limiter leur déclaration à quatre minutes au maximum, afin de permettre au Conseil de mener ses travaux avec diligence.

**M. Ja'afari** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Le 12 mars (voir S/PV.8201), j'ai informé les membres du Conseil de sécurité d'un certain nombre de mesures prises par le Gouvernement syrien pour alléger les souffrances infligées au peuple syrien dans tout le pays par les agissements des groupes terroristes armés. Aujourd'hui, je tiens à les assurer à nouveau que le Gouvernement syrien fait tout son possible pour sauver la vie de ses citoyens et continue de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir leur sécurité.

Dans le cadre de ces efforts, le Gouvernement syrien a ouvert un nouveau couloir sécurisé dans le village d'Hamouriyé, qui a été libéré des griffes des terroristes hier dans la Ghouta orientale. L'objectif est de permettre l'évacuation des civils qui sont utilisés comme boucliers humains par les groupes terroristes. Pas plus tard qu'hier, jeudi 15 mars, plus de 40 000 civils ont quitté la Ghouta orientale en empruntant le nouveau couloir. Ils se sont tournés vers le Gouvernement syrien, qui a coordonné ses efforts avec le Croissant-Rouge arabe syrien afin de faciliter leur transport en toute sécurité vers les abris temporaires qui sont équipés de tout le matériel nécessaire. Ils n'ont pas été transférés vers des camps, ni dans des tentes. L'Armée syrienne, en coordination avec le Centre russe de réconciliation pour la Syrie, a ouvert trois couloirs en tout, à Hamouriyé, à Jisreïn et à Wafidin. Hier, le Gouvernement syrien a également autorisé l'entrée d'un convoi d'assistance conjoint du Croissant-Rouge, de la Croix-Rouge et de l'ONU, composé de 25 véhicules transportant 340 tonnes de médicaments et de vivres. Le Gouvernement syrien continuera d'autoriser le passage de tels convois, si les conditions de sécurité le permettent.

En réponse à tous les efforts entrepris par le Gouvernement syrien, les groupes terroristes armés, sur instruction directe des pays qui les soutiennent, continuent d'utiliser les civils comme boucliers humains dans la Ghouta orientale et les empêchent d'emprunter ces couloirs en les prenant pour cible à coup de tirs de fusil et de missiles. Il est assez étrange que le Gouvernement syrien assume l'énorme responsabilité de mettre en œuvre la résolution 2401 (2018) et de répondre aux besoins des civils qui sortent de l'enfer de la terreur régnant dans la Ghouta orientale, alors que les organismes des Nations Unies travaillant à Damas, dont le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et les Gouvernements d'autres pays qui se lamentent sur le sort de notre population civile n'ont rien fait matériellement ni moralement pour alléger les souffrances des dizaines de milliers de personnes qui ont fui le terrorisme. Cent mille civils ont été déplacés à Afrin et environ 100 000 ont fui la Ghouta orientale, ce qui fait en tout près de 200 000 personnes, mais personne ne les a aidées.

Certains États membres du Conseil de sécurité, abusant des travaux du Conseil, ont lancé des campagnes de diffamation et diffusé de fausses informations sur le Gouvernement syrien, en particulier lors de la réunion officielle du Conseil organisée selon la formule Arria, le 12 mars. Cependant, je rappelle que l'ONU est une

organisation de gouvernements, et non un théâtre où chacun peut exhiber ses pouvoirs, et que donner à des groupes terroristes, notamment les prétendus Casques blancs, qui sont affiliés au Front el-Nosra, la possibilité d'utiliser la plateforme du Conseil de sécurité constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil, notamment celles qui portent sur la lutte contre le terrorisme.

Le pire scandale est qu'un des organismes des Nations Unies actifs à Damas a demandé que 76 Casques blancs soient évacués de la Ghouta orientale. Il ne se préoccupe pas des dizaines de milliers de civils, mais s'inquiète du sort de 76 terroristes en casque blanc. Si le Conseil de sécurité veut vraiment savoir ce qui se passe en Syrie, il devrait demander à certains de nos citoyens qui vivent toujours à Raqqa de venir lui parler des actes scandaleux commis contre les civils par la coalition hors-la-loi, et du profond respect de cette dernière pour le droit international alors qu'elle a complètement détruit leur ville. La coalition commet les pires massacres contre les civils, protège 4000 terroristes affiliés à Daech et facilite leur sortie de Raqqa pour les utiliser dans d'autres endroits en Syrie. La ville de Raqqa est pour nous ce que Dresde est pour l'Allemagne.

Le Conseil de sécurité devrait interroger les habitants d'Afrin, qui pourraient décrire à ses membres la mise en œuvre idéale des dispositions du droit international et de la résolution 2401 (2018) par les forces d'invasion turques, qui ont commis de terribles massacres contre les civils et forcé des dizaines de milliers de personnes à se déplacer. Le Conseil devrait également demander à certains combattants terroristes étrangers qui sont rentrés dans leurs pays d'expliquer, dans le cadre d'une séance publique du Conseil de sécurité, comment les gouvernements de leurs pays ont participé à leur recrutement, à leur formation et à leur financement et comment ils leur ont fourni des armes et les ont envoyés en Syrie pour perpétrer des massacres contre le peuple syrien. Le problème est cependant que ces combattants ont été recyclés, rebaptisés et réintroduits en tant qu'opposition modérée en Syrie.

Le Conseil de sécurité devrait également demander à certains de nos citoyens qui ont quitté la Ghouta orientale au cours des derniers jours de parler des pratiques terroristes de Jeïch el-Islam, Feïlaq el-Rahman et Ahrar el-Cham, trois groupes qui ont été décrits comme l'opposition syrienne modérée par les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et leurs agents dans les pays du golfe, et de parler en particulier de la

manière dont ces groupes tuent toute personne qui tente de sortir. Ils s'emparent de l'aide humanitaire et médicale et la vendent à prix d'or. Le Conseil devrait demander à certains résidents de Fouaa et Kafraya de parler de leurs années de souffrance et d'oppression subies sous le siège qui leur est imposé par le Front el-Nosra, avec l'aide directe de la Turquie et du Qatar. Cependant, il semble que ces défenseurs de l'humanité n'ont pas le cœur à écouter ces civils parler de leur souffrance.

Si les pays occidentaux qui siègent au Conseil de sécurité avaient une fraction de la sincérité de la Fédération de Russie lorsqu'ils prétendent se préoccuper réellement du sort du peuple syrien et respecter les dispositions du droit international, les buts et principes énoncés dans la Charte et les résolutions du Conseil de sécurité, en particulier celles portant sur la lutte contre le terrorisme, le terrorisme ne serait pas apparu en Syrie et dans d'autres pays. Aucun civil n'aurait eu à souffrir dans la Ghouta orientale ou dans l'est d'Alep ni dans la vieille ville de Homs, à Raqqa ou dans d'autres villes syriennes. Ces pays occidentaux ont investi dans le terrorisme pour porter un coup à l'Iraq, à la Libye et au Yémen. Ils ont échoué dans leur investissement dans le terrorisme en Syrie. Cela donne l'impression que si ces pays avaient le choix entre soutenir les démons du terrorisme d'un côté et l'État syrien de l'autre, eux, parrains du terrorisme, opteraient pour les démons.

Enfin, mon gouvernement réitère sa position de principe, à savoir que pour régler la crise syrienne, il faudrait une solution politique reposant sur un dialogue intersyrien conduit les Syriens eux-mêmes, sans aucune ingérence extérieure ni conditions préalables. J'ai passé de longues heures à négocier avec M. De Mistura sur la formulation de la résolution 2254 (2015). Je rappelle aux membres du Conseil que, pour aboutir, toute démarche politique et toute amélioration notable de la situation humanitaire dépendront avant tout de l'instauration d'un climat propre à susciter un engagement international et régional sérieux et non politisé en faveur de la lutte contre le terrorisme en Syrie.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 11 h 5.*